La mise en place en salle

L’examen clinique de l’Ontario (ECO) est un examen virtuel organisé à distance. Les candidats peuvent passer l’ECO dans un lieu de leur choix, à condition qu’il réponde aux exigences.

Les candidats qui se préparent à l’ECO doivent examiner attentivement la configuration de la salle indiquée dans le présent document. Si les candidats ne prennent pas connaissance et ne respectent pas les exigences décrites ci-dessous, cela peut entraîner un retard de l’heure de début de l’examen, avoir une incidence sur leur admission à une session d’examen ou entraîner l’invalidation de leur tentative d’examen.

*Cliquez sur les titres des sections ci-dessous pour consulter les sections en question.*

[Lieu 2](#_Toc143854476)

[Comment sélectionner et préparer votre espace d’examen 2](#_Toc143854477)

[Éclairage 2](#_Toc143854478)

[Murs vierges 3](#_Toc143854479)

[Bureau rangé 3](#_Toc143854480)

[Objets admissibles ne nécessitant pas d’approbation : 3](#_Toc143854481)

[Utilisation du tableau blanc 4](#_Toc143854482)

[Articles requis 4](#_Toc143854483)

[Exemples d’objets interdits dans la salle d’examen 6](#_Toc143854484)

[Actions/activités explicitement interdites pendant l’examen 6](#_Toc143854485)

[Utilisation acceptable du téléphone au cours d’un examen 7](#_Toc143854486)

# Lieu

Nous vous recommandons fortement de passer l’examen clinique de l’Ontario (ECO) en Ontario, au Canada. Il incombe aux candidats de s’assurer qu’ils satisfont à toutes les exigences technologiques et à toutes les exigences en matière de salle pour l’ECO, peu importe où ils se trouvent. Nous vous recommandons également de lire attentivement les exigences technologiques des candidats qui se trouvent sur la page Web [préparation de l’examen clinique](https://www.collegept.org/ontario-clinical-exam/prepare).

Les heures d’examen sont fixées sur l’heure normale de l’Est et ne peuvent être modifiées pour accommoder les candidats situés dans des fuseaux horaires différents.

Vous pouvez passer votre examen à partir de n’importe quel endroit intérieur qui répond aux exigences : domicile, lieu de travail, université, ou tout autre endroit où vous avez fait un test d’accès à Internet. Nous vous recommandons de préparer votre salle d’examen au plus tard un ou deux jours avant l’examen. Si possible, passez un peu de temps à travailler ou à étudier dans la salle telle que vous prévoyez de l’aménager le jour de l’examen afin de vous assurer que vous serez à l’aise. N’oubliez pas que vous disposez d’un maximum de trois heures pour passer l’ECO et que vous ne pouvez pas faire de pauses.

# Comment sélectionner et préparer votre espace d’examen

Votre salle doit être :

* bien rangée,
* privée,
* à l’intérieur, et
* exempte de dérangements et de distractions.

Vous devez être seul dans la salle d’examen pendant toute la durée de l’examen. Personne d’autre ne doit se trouver dans la salle d’examen ou y entrer pendant l’examen : Cela inclut les animaux, à l’exception des animaux d’assistance. Si une tierce personne est présente pendant l’examen ou entre dans la salle au cours de l’examen, votre examen sera interrompu et vos résultats seront invalidés.

Il est donc fortement recommandé aux candidats de s’installer dans une salle dont la porte peut être fermée et verrouillée afin d’éviter toute interruption pendant l’examen.

En outre, tout bruit de fond excessif pendant un examen incitera le surveillant ou les examinateurs à interrompre l’examen pour enquêter.

# Éclairage

Votre salle d’examen doit être bien éclairée afin que les examinateurs puissent vous voir facilement ainsi que la zone située derrière vous. Ne comptez pas uniquement sur une source de lumière naturelle, car l’intensité de la lumière peut varier au cours de l’examen, en particulier pendant les mois d’hiver. Prévoyez l’utilisation d’une lampe, un éclairage annulaire ou une source de lumière supplémentaire.

**Conseil** : les sources de lumière orientées vers l’avant, qu’elles soient naturelles ou artificielles, éclairent votre visage, tandis que les sources de lumière orientées vers l’arrière projettent des ombres et masquent vos traits. De préférence, la source lumineuse doit être placée devant vous ou à un angle de 45 degrés par rapport à l’endroit où vous êtes assis.

# Murs vierges

* Aménagez la salle de façon à ce que la plupart des murs soient vierges. Retirez toutes les photographies ou affiches personnelles des murs.
* Tout objet de grande taille, comme les bibliothèques, les étagères, les autres ordinateurs ou postes de travail, ou les téléviseurs, doit être retiré de la salle ou recouvert d’un drap sans motif (de couleur unie), comme un drap ou une couverture. En cas de doute, retirez l’objet ou couvrez-le.
* Si vous avez un tableau blanc ou un tableau noir sur votre mur, il doit être essuyé ou retiré de la salle avant l’examen.
* Si vous avez un tableau de liège ou un tableau d’affichage, tous les objets doivent être retirés du tableau, ou le tableau doit être retiré de la salle.
* S’il y a des armoires, des tiroirs, des placards ou des placards dans la salle, les portes doivent être fermées.

# Bureau rangé

Seulement les objets obligatoires et les objets autorisés peuvent être présents sur votre bureau/espace de travail. À l’exception des objets autorisés, rien d’autre ne doit se trouver sur votre bureau. Cela inclut les objets personnels ou décoratifs.

**Conseil** : la liste de contrôle pour la préparation de la salle d’examen, qui se trouve sur la page Web [préparation de l’ECO](https://www.collegept.org/ontario-clinical-exam/prepare), résume les principales informations pour vous aider à préparer votre salle d’examen.

# Objets admissibles ne nécessitant pas d’approbation :

* Mobilier de bureau/salle (p. ex., canapé, chaise, équipement d’exercice, support d’ordinateur portable, lampes ou éclairage annulaire)
* Lunettes de prescription à verres clairs et non teintés
* Articles de confort par exemple :
  + Baume pour les lèvres.
  + Pull (vous pouvez le porter ou l’accrocher au dos de votre chaise à la vue de tous. Il ne faut pas le placer sur le bras de votre chaise, sur les genoux ou sur le bureau).
  + Mouchoirs en papier (une petite quantité empilée à l’extérieur d’un conteneur).
* Une petite collation sur une assiette ou dans un récipient transparent dont l’étiquette ou l’emballage a été retiré. La consommation d’une collation ne doit pas empêcher les examinateurs de vous examiner.
* Un récipient transparent contenant un liquide (p. ex., bouteille d’eau, verre d’eau).
* Médicaments personnels (Tylenol, aspirine, médicaments sur ordonnance) dans un récipient transparent.
* Dispositifs médicaux (p. ex., moniteur de glucose en continu, implants cochléaires, pompe à insuline, etc.).
* Appareils d’assistance personnelle (p. ex., ambulateur, canne, fauteuil roulant ou béquilles).
* Couvre-chef religieux.
* Dispositifs ergonomiques tels qu’un repose-pieds, support pour ordinateur portable ou écran, clavier ergonomique externe, souris.
* Un tableau de poche blanc sans écriture recto, des marqueurs effaçables à sec et une gomme effaçable à sec (facultatif — pour prendre des notes si vous n'utilisez pas la plateforme d'examen pour prendre des notes)
* Un miroir pour faciliter le balayage de la salle si votre cybercaméra n’est pas facilement déplaçable ou si vous avez une capacité limitée à déplacer votre appareil.

# Utilisation du tableau blanc

Le tableau de poche blanc doit être tenu à la main (environ 22.86 x 30.48 cm maximum) et doit être recto.

Vous devez déclarer au surveillant et aux examinateurs que vous utiliserez un tableau blanc pour prendre des notes et montrer le tableau blanc vierge à l’entrée de l’examen.

Les tableaux blancs ne peuvent être utilisés que pour prendre des notes sur le contenu de l’examen.

À la fin de l’examen, vous devez effacer le tableau blanc et le montrer visuellement à l’examinateur avant de remettre votre examen.

# Articles requis

* Une pièce d’identité avec photo délivrée par le gouvernement qui correspond aux informations d’inscription à l’OPO (les pièces d’identité acceptables incluent le permis de conduire, le passeport ou la carte d’identité provinciale avec photo).
* Vous devez fournir des documents justificatifs si votre nom dans le dossier ne correspond pas à votre carte d’identité avec photo émise par le gouvernement.
* Si vous avez récemment changé de nom en raison d’un mariage, vous devez avoir une copie de votre certificat de mariage et une pièce d’identité délivrée par le gouvernement portant votre ancien ou votre nouveau nom.
* Si vous avez récemment changé votre nom légal pour une autre raison, veuillez vous assurer que vous avez le formulaire de changement de nom légal approuvé et une pièce d’identité délivrée par le gouvernement avec votre ancien ou votre nouveau nom.
* Un appareil permettant de passer l’examen, par exemple un ordinateur portable ou un ordinateur de bureau (veuillez consulter le document sur les exigences technologiques des candidats sur la page Web [préparation à l’ECO](https://www.collegept.org/ontario-clinical-exam/prepare) pour obtenir plus d’informations).
* Une cybercaméra intégrée ou portable.
* Un microphone.
* Il est fortement recommandé d’utiliser des écouteurs à fil afin de réduire les bruits de fond et d’améliorer la clarté du son.
* Les écouteurs Bluetooth ou non filaires ne sont pas autorisés.
* Un téléphone cellulaire (voir la section sur l’**utilisation acceptable du téléphone** au cours d’un examen ci-dessous)

# Exemples d’objets interdits dans la salle d’examen

* Papier brouillon, stylos et crayons
* Lunettes de soleil ou lunettes teintées
* Articles trop encombrants comme les vestes, les couvertures, les oreillers (à l’exclusion des dispositifs de soutien ergonomique)
* Écrans supplémentaires, ordinateurs secondaires ou portables, ou appareils électroniques supplémentaires de toute sorte
* Technologie portable telle qu’une montre ou des lunettes intelligentes
* Écouteurs Bluetooth ou sans fil
* Bouteilles d’eau métalliques, bouteilles qui ne sont pas transparentes ou sur lesquelles ont été collées des étiquettes ou quoi que ce soit.
* Chapeaux, toques ou casquettes qui n’ont pas de signification religieuse.
* Objets personnels, y compris, mais sans s’y limiter, les photos, les sacs, les sacs à main, les décorations ou les plantes.
* Toiles de fond, écrans verts, cloisonnettes portatives ou cloisons temporaires.
* Matériel d’étude ou tout contenu qui peut donner un avantage injuste (p. ex., diagrammes de matières, livres de cours, affiches).
* Dispositifs d’enregistrement (caméras, microphones, dispositifs de diffusion en continu)

\*Si vous avez besoin de matériel supplémentaire dans votre salle d’examen pour faciliter votre expérience de l’examen, veuillez remplir le [formulaire de demande des aménagements de l’examen](https://www.collegept.org/docs/default-source/ontario-clinical-exam/exam-accommodations-request-form.docx?sfvrsn=103adda1_2) et le soumettre à l’équipe chargée de l’examen. Pour de plus amples renseignements sur les aménagements, veuillez consulter notre [politique des aménagements](https://www.collegept.org/docs/default-source/ontario-clinical-exam/exam-policy-accommodations.docx?sfvrsn=7cf8dda1_11). Si vous ne savez pas si un objet est permis dans la salle d’examen, veuillez contacter l’équipe chargée de l’examen directement ([exam@collegept.org](mailto:exams@collegept.org)).

# Actions/activités explicitement interdites pendant l’examen

* Changer d’endroit au milieu de l’examen.
* Couper l’audio ou la vidéo ou les lumières dans votre espace.
* Utiliser votre téléphone au cours de l’examen (c.-à-d., envoyer des SMS, utiliser les médias sociaux, prendre des photos, enregistrer ou accepter/effectuer des appels téléphoniques à tout autre numéro que celui de l’OPO).
* Parler à une tout autre personne ou recevoir de l’aide de toute autre personne à n’importe quel moment.
* Se connecter à l’examen à partir d’un appareil autre que votre ordinateur portable ou de bureau.
* Avoir des applications ou des fenêtres ouvertes sur votre ordinateur, autres que la fenêtre de la plateforme d’examen.

**Conseil** : Veillez à désactiver toute notification qui pourrait apparaître sur votre portable ou votre ordinateur pendant l’examen.

* Avoir des applications ou des fenêtres ouvertes sur votre téléphone cellulaire.
* Utiliser des applications ou des dispositifs audio ou d’enregistrement/capture d’écran.
* Utiliser un point d’accès sans fil ou une connexion de téléphone cellulaire comme source Wi-Fi pour l’examen.

L’examen est immédiatement interrompu et vos résultats sont invalidés dans les cas suivants :

* Une autre personne est présente ou entre dans la salle d’examen pendant l’examen.
* Vous parlez ou recevez de l’aide de la part d’une autre personne pendant l’examen.
* Vous utilisez votre téléphone cellulaire pour un usage non autorisé.
* Vous manipulez intentionnellement la technologie ou faites preuve d’une mauvaise conduite délibérée pendant l’examen.
* Vous regardez le matériel d’examen avant que vos examinateurs ne vous le demandent expressément.
* Il est établi que votre comportement ne respecte pas la [politique de conduite et comportement éthique du candidat](https://www.collegept.org/docs/default-source/ontario-clinical-exam/exam-policy-conduct-behaviour.docx?sfvrsn=7ef8dda1_6) à l’examen. Il n’y a aucune tolérance pour la tricherie. Reportez-vous à la [politique concernant la tricherie aux examens](https://www.collegept.org/docs/default-source/ontario-clinical-exam/exam-policy-exam-cheating.docx?sfvrsn=65f8dda1_6).

La non-validation d’un résultat est considérée comme une tentative et vous obtiendrez la mention « Échec ». Pour plus d’informations, reportez-vous à la [politique sur le nombre maximal de tentatives de l’examen](https://www.collegept.org/docs/default-source/ontario-clinical-exam/exam-policy-maximum-attempts.docx?sfvrsn=9ef8dda1_2).

L’annulation d’un examen ou la violation de la politique de conduite du candidat au cours d’une session d’examen entraînera une enquête plus approfondie de la part de l’Ordre. Les résultats d’une enquête peuvent avoir les conséquences suivantes :

* Documentation de l’incident dans le dossier de l’Ordre
* Invalidation des résultats de l’examen
* Refus d’autoriser le candidat à se présenter à d’autres sessions de l’ECO
* Obligation de passer l’ECO avec des conditions de sécurité supplémentaires, à vos frais.
* Révision de votre inscription par le comité d’inscription et le registraire

# Utilisation acceptable du téléphone au cours d’un examen

Votre téléphone doit être éteint pendant votre examen. Le surveillant vous avisera quand éteindre votre téléphone devant eux, lors du balayage de la salle pour s’assurer que vous suivez les règles.

Vous ne pouvez réallumer votre téléphone que pour communiquer avec l’équipe chargée de l’examen dans le cas où vous avez des difficultés à vous connecter à l’examen, ou si vous avez une panne de courant ou d’Internet pendant l’examen et que vous êtes déconnecté de vos examinateurs.

**N’utilisez pas votre téléphone si vous êtes connecté à la plateforme d’examen ou à vos examinateurs**. Les examinateurs et les surveillants sont en contact direct avec l’équipe d’examen de l’OPO, ainsi que les surveillants, et informent l’équipe de tout problème.

Nous vous recommandons fortement d’ajouter le numéro de téléphone de l’OPO en tant que contact (416 591-3828, poste 215) et d’autoriser les notifications du numéro de téléphone de l’OPO lorsque votre téléphone est en mode « Ne pas déranger » ou en mode « Concentration. »

Le mode [Ne pas déranger sur iPhone](https://support.apple.com/en-ca/HT204321)

Le mode [Ne pas déranger sur Android](https://support.google.com/android/answer/9069335?hl=en#:~:text=To%20turn%20Do%20Not%20Disturb,limit%20interruptions%20with%20Google%20Assistant.)